

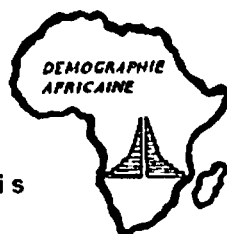
GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE
(IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM)

SYNTHESE des RECENSEMENTS AFRICAINS

DOCUMENTS D'INFORMATION

-2-

METHODES INDIRECTES D'ESTIMATION
DES MIGRATIONS INTERNATIONALES



Paris

Novembre 1978

La traduction de l'article de Ken HILL, objet du Document d'Information N° 1, a omis de mentionner les références bibliographiques figurant dans la version originale.

On trouvera ci-après la liste de ces références.

REFERENCES

- Arretx, Carmen. Fertility Estimates Derived from Information on Children Ever Born Using Data from Successive Censuses. International Population Conference. Liège: International Union for the Scientific Study of Population. Vol. 2, 1973. pp. 247-261.
- Blacker, John. "The Estimation of Adult Mortality in Africa from Data on Orphanhood", Population Studies. Vol. 31, No. 1, 1977. pp. 107-128.
- Brass, William. Methods for Estimating Fertility and Mortality from Limited and Defective Data. An occasional publication of the International Program of Laboratories for Population Statistics, University of North Carolina, 1975.
- Brass, William and Hill, Ken. Estimating Adult Mortality from Orphanhood. International Population Conference. Liège: International Union for the Scientific Study of Population. Vol. 3, 1973. pp. 111-123.
- Cho, Lee-Jay. The Own Children Approach to Fertility Estimation: An Elaboration. International Population Conference. Liège: International Union for the Scientific Study of Population. Vol. 2, 1973.
- Coale, Ansley, Hill, Allan and Trussell, James. "A New Method of Estimating Standard Fertility Measures from Incomplete Data", Population Index. Vol. 41, No. 2, 1975. pp. 182-209.
- Feeney, Griffith. Estimating Mortality Trends from Child Survivorship Data. Unpublished, East-West Population Center. The East-West Center, Honolulu, Hawaii, 1976.
- Hill, Ken. "Estimating Adult Mortality Levels from Information on Widowhood", Population Studies. Vol. 31, No. 1, 1977. pp. 75-84.
- Hill, Ken and Blacker, John. Some Problems of African Demographic Analysis. Unpublished internal report, London School of Hygiene and Tropical Medicine. London, 1971.
- Hill, Ken and Trussell, James. "Further Development in Indirect Mortality Estimation", Population Studies. Vol. 31, No. 2, 1977. pp. 313-334.
- Preston, Samuel. Estimating Child Survival Rates from Data on Women's Reproductive Histories. A Technical Report from the Department of Sociology, University of Washington, Seattle, Washington, 1976.
- Sullivan, Jeremiah. "Models for the Estimation of the Probability of Dying Between Birth and Exact Ages of Early Childhood," Population Studies. Vol. 26, No. 1, 1972. pp. 79-97.
- Trussell, James. "A Re-estimation of the Multiplying Factors for the Brass Technique for Determining Childhood Survivorship Rates," Population Studies. Vol. 29, No. 1, 1975. pp. 97-107.
- United Nations. Manual IV: Methods of Estimating Basic Demographic Measures From Incomplete Data. Population Studies No. 42, 1967.

PRESENTATION

Le Document d'Information N° 1 a reproduit la traduction en français d'un article de Ken HILL sur les données nécessaires à l'application des méthodes indirectes d'estimation de la fécondité et de la mortalité. En complément, voici un résumé, dû à Nadine LEGENDRE, des documents disponibles sur la réunion du Groupe de Travail sur la Méthodologie des Migrations Internationales, qui s'est tenue à Helsinki du 2 au 4 Septembre 1978; ces documents ont trait à l'application de méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales.

De telles méthodes ont déjà donné lieu à des essais dans divers pays d'Amérique latine et il est prévu de les utiliser lors des prochains recensements dans les pays de la région; le problème intéresse aussi les pays africains et le Groupe de Travail souhaiterait que certains d'entre eux puissent s'associer à ses efforts.

METHODES INDIRECTES D'ESTIMATION
DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Le Groupe de Travail sur la Méthodologie des Migrations Internationales s'est réuni pour la première fois à Helsinki du 2 au 4 Septembre 1978. Quatre questions étaient inscrites à l'ordre du jour de cette réunion :

- définir les objectifs du Groupe,
- considérer la mesure de l'immigration à travers les informations censitaires,
- examiner la possibilité d'estimer l'émigration au moyen des informations censitaires,
- établir le programme de travail des membres du Groupe.

Ce Groupe, constitué depuis peu, est né d'une suggestion de l'UIESP. Jorge L. SOMOZA, président de la réunion d'Helsinki, explique, dans sa communication d'ouverture, comment l'idée de ce groupe est née puis a évolué à travers un échange de correspondances entre lui-même et les officiels de l'UIESP. Il décrit aussi le travail du CELADE dans le domaine des migrations internationales. Il nous a semblé intéressant de résumer ce document afin de le présenter au Groupe de Démographie Africaine. Dans le même ordre d'idée, nous présentons succinctement les propositions de M. SOMOZA pour l'étude de l'émigration.

1 - Résumé de la Communication d'Ouverture de Jorge L. SOMOZA
à la Réunion d'HELSINKI

L'étude des migrations internationales ne semble pas occuper une place importante dans les programmes des institutions de recherche ou d'enseignement. L'UIESP s'est préoccupée de cet apparent désintérêt et a décidé d'accorder toute son attention à ce problème. Le conseil de l'Union considère que deux sujets devraient être approfondis :

. le premier concerne l'amélioration des méthodes indirectes de mesures des migrations;

. le second est beaucoup plus général et porte sur les nouveaux moyens de collecter des données pour mesurer l'intensité et les caractéristiques des mouvements migratoires. Les moyens traditionnels semblent en effet périmés du fait du développement de la mobilité et de l'apparition des migrations illégales. Pour se pencher sur la question, l'UIESP propose la constitution d'un groupe ad hoc.

Jorge L. SOMOZA, tout en exprimant son accord avec les préoccupations de l'UIESP, présente un plan de travail plus limité. Les pays sous-développés n'ayant pas de bonnes statistiques d'état-civil, on ne peut chercher à mieux connaître les mouvements migratoires qu'à travers les recensements. Il faudrait poser les questions à l'ensemble de la population et non à un échantillon. M. SOMOZA considère donc que la première tâche est de rechercher un ensemble de questions à poser aux recensements. En ce qui concerne l'immigration, l'Union pourrait faire des recommandations quant aux questions de base (lieu de naissance, année d'arrivée) et aux tableaux. Le travail à entreprendre pour l'émigration est beaucoup plus exploratoire. M. SOMOZA envisage trois séminaires :

- en 1978 pour réfléchir sur les questions de recensement appropriées pour mesurer les migrations et sur la manière d'analyser les données recueillies;

- en 1978-1979 pour essayer de faire inclure les questions retenues dans des recensements ou enquêtes pilotes (l'idée est d'incorporer

les dites questions dans des questionnaires d'opérations qui auront lieu de toute façon et non de faire des recensements ou enquêtes spéciaux. Le travail de terrain ne devrait rien coûter à l'Union);

- en 1980 pour analyser les résultats et tirer des conclusions.

Ces propositions supposent que le Groupe comprenne des démographes capables de suggérer des questions et des méthodes pour mesurer l'émigration, mais aussi en relation avec des services statistiques qui entreprendront des enquêtes ou recensements pilotes en 1978-1979.

L'UIESP envisage une action beaucoup plus vaste portant sur les trois points suivants :

- . faire le bilan du problème des insuffisances des statistiques migratoires;
- . proposer des améliorations méthodologiques et de nouvelles approches techniques;
- . faire des propositions au Conseil pour l'activité ultérieure.

Bien que ce programme soit beaucoup plus large que celui proposé par SOMOZA, l'UIESP a finalement adopté le projet de ce dernier.

La principale tâche du Groupe de Travail dans un avenir immédiat est donc d'essayer d'élaborer une méthode pour mesurer l'immigration et l'émigration à partir d'informations recueillies au cours d'un recensement.

L'immigration peut être assez facilement appréhendée par des questions simples (lieu de naissance, année d'arrivée). L'information ainsi recueillie est particulièrement intéressante si les questions sont posées dans tous les pays de destination. Un pays pourrait mesurer de cette manière l'émigration qui le touche. Il se pose évidemment un problème d'échange des informations sur les migrants internationaux et de création d'une banque internationale de données. Mais cette manière de procéder ne permet pas de saisir les migrations illégales. Après toutes ces remarques, SOMOZA en arrive à la conclusion que puisque les migrations ne sont illégales que dans le pays de destination, il faut essayer de saisir les migrants dans le pays d'origine. Le plus facile est de poser quelques questions simples aux recensements.

Activité du CELADE (Centro Latino-Americano de Demografia) en ce domaine

En ce qui concerne l'immigration, le CELADE a incité les services statistiques des pays de la région à inclure les deux questions mentionnées plus haut. La banque de données du CELADE a enregistré toutes les informations de base des recensements relatives aux personnes nées dans un pays d'Amérique Latine et recensées dans un autre pays de la région. Ce projet, appelé IMILA (Investigacion de la Migracion International en Latinoamérica) a commencé vers 1970.

Pour ce qui est de l'émigration, le CELADE est en train de tester deux questions de recensement. Ces questions sont :

- résidence des enfants survivants (trois catégories : dans le pays, à l'étranger, en un endroit inconnu),
- résidence des mères quand elles sont vivantes (trois mêmes catégories).

2 - Méthode d'estimation du nombre d'émigrants par sexe et par âge
proposée par Jorge L. SOMOZA (résumé)

Cette méthode a pour objectif d'estimer le nombre d'émigrants d'un pays par sexe et âge, à partir d'informations recueillies au cours d'un recensement de la population. SOMOZA propose deux séries de questions :

- à poser à la population féminine de 15 ans et plus :
 - . nombre d'enfants vivant dans le pays, par sexe,
 - . nombre d'enfants vivant à l'étranger, par sexe,
 - . nombre d'enfants survivants dont le pays de résidence est inconnu;
- à poser à l'ensemble de la population, si la mère est en vie :
 - . mère vivant dans le pays,
 - . mère vivant à l'étranger,
 - . mère vivant dans un pays inconnu.

Deux types de tableaux peuvent être élaborés :

- un tableau pour les enfants de chaque sexe, présentant la population féminine classée par année d'âge avec des informations sur les nombres :

- . d'enfants survivants,
- . d'enfants vivant dans le pays,
- . d'enfants vivant à l'étranger,
- . d'enfants survivants résidant dans un pays inconnu;

- un tableau pour chaque sexe, par année d'âge, donnant le nombre :

- . d'orphelins de mère,
- . de non-orphelins dont la mère vit dans le pays,
- . de non-orphelins dont la mère est à l'étranger,
- . de non-orphelins dont la résidence de la mère est inconnue,
- . d'enfants dont la situation (orphelin-non orphelin) est indéterminée .

En estimant le nombre des émigrants, il est possible de distinguer quatre catégories :

- 1) Les émigrants dont la mère réside dans le pays d'origine,
- 2) Les émigrants dont la mère décédée a passé toute sa vie dans le pays d'origine.
- 3) Les émigrants, non orphelins, qui ont migré avec leur mère.
- 4) Les émigrants, orphelins, qui ont migré avec leur mère.

La méthode, ici décrite, retient trois hypothèses simplificatrices :

- tous les enfants survivants sont nés dans le pays; s'ils vivent à l'étranger ils sont émigrants;
- la fécondité et la mortalité sont restées constantes dans le passé;
- une personne émigre seule ou avec sa mère, pas avec sa grand-mère.

En étendant les procédures élaborées par BRASS et largement utilisées par FEENEY, on peut calculer, selon les modèles de fécondité et de mortalité par âge retenus pour la population, le nombre d'enfants survivants de chaque sexe, selon l'âge d'une femme d'un âge donné.

Chacune des quatre catégories d'émigrants s'obtient de la manière suivante :

Catégorie 1) : c'est la seule catégorie qui peut être obtenue directement à partir des informations recueillies au cours d'un recensement. On obtient le nombre d'émigrants de cette catégorie en retranchant du nombre total d'enfants survivants le nombre des non-orphelins dont la mère vit dans le pays.

Catégorie 2) : les émigrants de cette catégorie sont obtenus à partir de la catégorie 1) en supposant que la proportion d'orphelins de mère est la même parmi les émigrants et dans la population totale.

Catégorie 3) : les émigrants de cette catégorie sont constitués par la progéniture des émigrants des deux premières catégories. L'estimation de celles-ci fait souvent apparaître des écarts entre les sexes. Il est suggéré de tenir compte de cette différence et de calculer la progéniture sur la base du plus petit des deux nombres. On peut estimer les enfants survivants de la population féminine émigrée survivante en appliquant une procédure semblable à celle utilisée pour évaluer les enfants survivants (avec un modèle de fécondité modifié pour tenir compte du déséquilibre des sexes). Il faut en plus supposer que tous les enfants survivants d'une femme qui a émigré sont eux-mêmes des émigrants. Or certains de ces enfants peuvent être nés à l'étranger. Des corrections devront être faites pour tenir compte de ce problème.

Catégorie 4) : cette catégorie peut être obtenue en multipliant les résultats de la catégorie 3) par la proportion d'orphelins.
